

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales d'Intervention s'appliquent aux opérations juridiques portant sur les services proposés par Iheb Fehri auprès de ses Clients.

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales d'Intervention ont pour objet de définir les termes et conditions auxquels Iheb Fehri propose ses services à ses Clients.

Ces conditions générales prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

Le Client, en signant un devis, s'engage à avoir lu et accepté les conditions ci-dessous.

ARTICLE 2 - ACCEPTATION DES CONDITIONS

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la signature du contrat, des présentes conditions générales et déclare expressément les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre Iheb Fehri et son Client, les deux parties les acceptant sans réserve.

ARTICLE 3 - SERVICES

De nombreux services sont proposés par Iheb Fehri à ses Clients. Ils traitent exclusivement de l'événementiel, de l'audiovisuel et de la communication, pour les particuliers et les entreprises, artistes, ONG et collectivités locales.

ARTICLE 4 - COMMANDE

Les systèmes d'enregistrement automatiques et manuels (formulaires, e-mail...) sont considérés comme valant preuve de la nature, du contenu et de la date de la Commande.

Iheb Fehri confirmera au Client l'acceptation de sa Commande par l'envoi d'un message à l'adresse mail que ce dernier aura communiquée. La réservation ne sera effective qu'à compter de la réception par Iheb Fehri de ladite confirmation de commande datée et signée par le Client.

Iheb Fehri se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client, notamment en cas d'insolvabilité dudit Client, dans l'hypothèse d'un défaut de paiement de l'acompte de réservation, ou de tout autre incident antérieur.

Les mentions indiquées par le Client lors de la saisie des informations inhérentes à sa commande engagent celui-ci. Iheb Fehri ne saurait être tenu responsable des erreurs commises par le Client dans le libellé des coordonnées du destinataire de la commande (adresse e-mail, adresse de prestation) et des retards de paiement.

Un acompte de réservation de 33 % minimum du montant du devis doit être versé obligatoirement par virement bancaire à Iheb Fehri. À défaut de ce versement, Iheb Fehri ne réservera aucune date de prestation. Cet acompte doit être inscrit sur le devis lors de la signature de celui-ci.

ARTICLE 5 - LIVRAISON DE LA COMMANDE

Le délai de livraison au Client est défini en amont en fonction des impératifs techniques.

Iheb Fehri ne peut en aucun cas être responsable d'un éventuel retard de livraison si ce délai ne peut être tenu par manquement du Client dans la transmission des informations nécessaires à la réalisation de la prestation.

Pour un envoi en dehors de la région parisienne, le Client s'engage à régler au préalable toutes les taxes, droits, impôts et autres charges présents et à venir, dus au titre de la livraison de sa commande. La responsabilité solidaire de Iheb Fehri ne pouvant à aucun moment être engagée à ce titre.

Les Clients particuliers s'interdisent toute revente partielle ou totale et toute duplication des productions sans un accord écrit de Iheb Fehri.

La livraison sera effectuée par WeTransfer, mail, La Poste Suivi ou Colissimo selon un accord commun.

En cas de retard de livraison excédant sept (7) jours, le Client pourra, s'il le souhaite et sauf cas de force majeure, dénoncer le contrat de vente par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Ce droit devra toutefois être exercé dans un délai de soixante (60) jours ouvrés à compter de la date de livraison initialement prévue au contrat.

À réception des productions commandées, le Client devra vérifier leur bon état. Dans l'hypothèse où l'un ou plusieurs des éléments seraient manquants ou détériorés, le Client doit impérativement le signaler par e-mail ou courrier sous 48 heures après réception. La date d'envoi de cette réclamation faisant foi.

En cas de défauts apparents, le Client bénéficie du droit de retour. Il doit faire parvenir à Iheb Fehri le produit concerné, à ses frais, afin que Iheb Fehri vérifie le problème et lui fasse parvenir un autre produit conforme.

ARTICLE 6 - RÉTRACTATION ET ANNULATION

Le Client dispose d'un délai de 7 jours à compter de la signature du devis pour exercer son droit de rétractation. Dans cette hypothèse, le Client devra envoyer une lettre de désistement à l'adresse suivante :

Iheb Fehri — 3 Rue Jouye-Rouve, 75020 Paris, France

En cas d'exercice du droit de rétractation, Iheb Fehri s'engage à rembourser les acomptes versés par le Client, sans frais, dans un délai maximum de 30 jours.

En cas de rétractation dans un délai supérieur à 7 jours, Iheb Fehri conservera tout acompte versé par le Client.

ARTICLE 7 - PRIX

Le prix est exprimé en euros.

Les prix indiqués sur les différents supports de communication de Iheb Fehri sont hors taxe et ne comprennent pas les frais inhérents au transport, à l'hébergement et à la restauration en dehors de la région parisienne et des départements limitrophes.

Le prix indiqué sur le devis est le prix définitif exprimé toutes taxes comprises, incluant la TVA le cas échéant. Ce prix comprend le prix des services choisis par le Client.

Pour tous les frais liés au transport, à l'hébergement et à la restauration, Iheb Fehri annexera à la facture une note de frais et les reçus correspondants. Les frais de transport sont offerts pour un trajet jusqu'à 30 km hors de Paris. Au-delà de cette distance, Iheb Fehri se référera au barème des indemnités kilométriques de l'année en cours et les frais correspondants seront facturés en sus.

ARTICLE 8 - PAIEMENT

Le prix facturé au Client est le prix définitif exprimé toutes taxes comprises. Ce prix comprend la totalité des services et des frais à payer par le Client.

Les moyens de paiement proposés sont : virement bancaire, espèces.

Aucune prestation ne sera effectuée par Iheb Fehri sans validation du paiement.

Cas exceptionnel : pour toutes prestations signées ayant lieu dans un délai inférieur à 3 semaines, le règlement doit se faire en intégralité et par virement bancaire ou en espèces (sauf accord préalable avec Iheb Fehri).

ARTICLE 9 - RETARD DE PAIEMENT

Toute somme non réglée à la date d'échéance indiquée sur le devis ou la facture entraînera, de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard calculées au taux annuel de 13,15 % du montant TTC restant dû.

Iheb Fehri se réserve également le droit de suspendre la livraison des fichiers, images, supports ou prestations en cours jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Tout mois commencé pourra être considéré comme dû au prorata temporis des pénalités applicables.

ARTICLE 10 - LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ

Iheb Fehri ne pourra être tenu pour responsable d'aucune erreur, manque d'informations ou informations erronées fournies par le Client entraînant un manquement vis-à-vis du contrat signé.

Iheb Fehri ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des productions commercialisées.

En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, le Client et l'heb Fehri se réservent la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable. À défaut, pour les Clients commerçants, le Tribunal de Commerce du lieu de leur activité est seul compétent, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement accepté.

ARTICLE 12 - GARANTIE

Dans tous les cas, l'heb Fehri ne pourra être tenu pour responsable du non-respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur dans le pays de réception.

En toute hypothèse, le Client bénéficie de la garantie légale d'éviction et des vices cachés prévue aux articles 1625 et suivants du Code Civil.

ARTICLE 13 - INFORMATIONS PERSONNELLES ET CONFIDENTIALITÉ

Le renseignement des informations nominatives collectées est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement et l'acheminement des commandes, l'établissement des devis et factures. Le défaut de renseignement entraîne la non-validation de la Commande.

Le Client dispose, conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de l'heb Fehri.

l'heb Fehri s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses Clients à un tiers.

l'heb Fehri s'engage à ne pas dévoiler les éléments confidentiels qu'il aurait eu à connaître dans le cadre de sa mission.

ARTICLE 14 - INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les photographies, images et contenus vidéo produits par l'heb Fehri sont protégés par le droit d'auteur au titre des articles L.111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Il est expressément interdit d'utiliser ces contenus pour :

- entraîner, affiner ou améliorer des systèmes d'intelligence artificielle ou des modèles de machine learning, quelle qu'en soit la forme ;
- les intégrer dans des bases de données à des fins d'apprentissage automatique ;
- les soumettre à des outils de génération de contenu par intelligence artificielle.

Cette interdiction s'applique indépendamment des droits de diffusion cédés dans le cadre du présent contrat. Toute utilisation à ces fins, sans accord écrit préalable d'l'heb Fehri, constitue une violation du droit d'auteur et pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.